

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DE DIAMARE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
DE MAROUA 1^{er}

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

FAR NORTH REGIONAL DELEGATION

DIAMARE DIVISIONAL DELEGATION

MAROUA 1th SUBDIVISIONAL,
COUNCIL

INTERNAL TENDER BOARD OF
PUBLIC CONTRACTS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°04/AONO/C. MAR 1^{er} /CIPMP /2026 Du / /2026 EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET FINITION DU PARKING COTE
EST DE LA COMMUNE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1^{er},
DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT: (Fond propre de la commune)

EXERCICE 2026

IMPUTATION : 220 100

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget Communal, Exercice 2026, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}, Autorité Contractante (AC) Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'exécution des **TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET FINITION DU PARKING COTE EST DE LA COMMUNE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1^{er}, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

Suivant la Répartition ci-après.

2. Consistance des travaux

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive **TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET FINITION DU PARKING COTE EST DE LA COMMUNE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1^{er},**

Les travaux préparatoires ;

- Elévation ;
- Charpente couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- Peinture.

Consistance	Coût Estimatif
TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET FINITION DU PARKING COTE EST DE LA COMMUNE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1 ^{er} , DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.	10 903 969 F CFA

3. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments, Routes et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la République du Cameroun, Exercice 2026 du BUDGET DE LA COMMUNE, sur les lignes d'Imputation Budgétaires : 220 100 pour un coût estimatif TTC de DIX MILLIONS NEUF CENT TROIS MILLE NEUF SOIXANTE NEUF (10 903 969) Francs CFA

5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté sur la plateforme Coleps.

6. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu sur la plateforme Coleps, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de vingt mille (20 000) francs CFA à la Recette Municipale de la commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}.

7. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur non blanches.

8. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies déposées sur la plateforme Coleps, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, , au plus tard le 15/09/2026 à 14 heures, locale et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°04/AONO/C. MAR 1^{er} /CIPMP /2026 Du 14/08/2026 EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET FINITION DU PARKING COTE
EST DE LA COMMUNE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1^{er},
DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD »**

FINANCEMENT : (FOND PROPRE)

**EXERCICE 2026 :
IMPUTATION : 220 100**

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par la CDEC, d'un montant de Deux Cent Dix Huit Mille (218 000) francs CFA valable pendant **rente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03)** mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera sur la plateforme Coleps en **un (01)** temps le 15/09/2026 à **15** heures précises dans la salle des réunions de la **Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}**, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication du présent avis.

12. Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de **trois (03)** mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

13. Evaluation des offres :

L'évaluation des offres se fera en **trois (03)** étapes :

- **1^{ère} étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues
Techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission accompagné du récépissé de dépôt délivré par Caisse de Dépôt et consignation après 48 h;
- Absence l'attestation de catégorisation ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

13.1.2 : Offre technique

- c) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- d) Non satisfaction, au moins, à **trente-six (36) critères** essentiels sur **Quarante Huit (48)**.

13.1.3 : Offre financière

- c) Pièces non conformes ;

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base **des 48 critères** essentiels ci-dessous :

- f) Présentation sur **4 critères** ;
- g) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10critères** ;
- h) Le matériel de chantier à mobiliser sur **7 critères** ;
- i) La méthodologie d'exécution sur **17 critères** ;
- j) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **10 critères**.

14. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Attribution du Marché

Le **Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}**, Autorité Contractante (AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès du Secrétariat **de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}**, dès publication du présent avis.

17. Anti-corruption

Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la
Commune aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

14 AOÛT 2006

Maroua, le _____
Le Maire,
(Autorité Contractante)

- Ampliations:**
- MINMAP / DGM (pour information)
 - PREFET / DIAMARE (pour information)
 - DDMAP/SMI (pour information)
 - PRESIDENT / CIPMP (pour information)
 - ARMP (pour publication au JDM)
 - SOPECAM (pour publication)
 - CRTV (pour large diffusion)
 - AFFICHAGE (pour information)
 - CHRONO/ARCHIVES


Le Maire
Hamadou Hamidou